



Assessorat de l'Éducation,  
de l'Université, des Politiques de la jeunesse,  
des Affaires européennes et  
des Sociétés à participation régionale

Assessorato Istruzione,  
Università, Politiche giovanili,  
Affari europei e Partecipate

Transmission par courrier électronique  
certifié (PEC)

Mesdames et Messieurs les Dirigeants des  
institutions scolaires du deuxième degré de la  
région (y compris les écoles agréées)

LEUR SIÈGE

réf. N°/ prot. N. 1132/ss

Aoste / Aosta 25 janvier 2021

**OBJET** : Épreuve écrite de français aux termes de l'art. 4 de la loi régionale n° 11 du 17 décembre 2018 - examen blanc - année scolaire 2020-2021.

Madame, Monsieur,

Je vous informe qu'un exemple d'épreuve écrite de français prévue par l'art. 4 de la loi régionale n° 11 du 17 décembre 2018 peut être téléchargée à l'adresse suivante:

<https://drive.google.com/drive/folders/1-QIpy6cVvleOkv8MhVzNv2FPgktVHSZr?usp=sharing>

Je vous invite à en informer les enseignants concernés.

Je vous adresse, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

LA SURINTENDANTE AUX ÉCOLES  
Marina Fey  
document signé électroniquement

GV/sd/R:\SEGR\_SIT\DIRIGENTI TECNICI\vernetto\prove linguistiche regionali\2020 2121\examen blanc.docx

Assessorato Istruzione, Università, Politiche giovanili, Affari europei e Partecipate  
Assessorat de l'Éducation, de l'Université, des Politiques de la jeunesse, des Affaires européennes et des Sociétés à participation régionale

Il Dirigente Tecnico  
Le Dirigeant Technique